



## Madagascar

### Réduire les inégalités femmes-hommes par le rugby, vecteur de la promotion du genre et de développement

Résumé d'évaluation – FSPI 2019-051



Le MEAE publie les synthèses des évaluations des projets financés par le Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI).

## Contexte

Malgré la sortie de crise amorcée en 2014, les inégalités se sont creusées avec plus de 92% de la population malgache sous le seuil de pauvreté en 2019. Alors que le pays consacre les droits des femmes dans sa Constitution et a adopté un plan d'action national genre et développement en 2014, les femmes restent marginalisées, notamment au niveau scolaire.

Le rugby étant un sport très répandu dans le pays, en particulier auprès des femmes et dans les quartiers pauvres, ses vertus éducatives ont été mobilisées dans ce projet.

## Objectifs et activités

Le projet avait pour finalités de **réduire les inégalités femmes-hommes à travers le rugby**, d'autonomiser les filles et les femmes et d'offrir une éducation de qualité. Il comportait trois composantes :

**1. Formation : créer un diplôme fédéral d'entraîneur de rugby** et une formation de professeurs d'éducation physique en renforçant les capacités de l'Académie Nationale des Sports (ANS) et des formateurs de formateurs.

**2. Renforcement de capacités et promotion du genre** : pérenniser 5 centres de formation de l'association franco-malgache «Terres en mêlées», organiser une tournée en France avec l'équipe de rugby scolaire de la Côte Saphir.

**3. Métiers du sport et entrepreneuriat : faire découvrir les métiers du sport et accompagner à l'entrepreneuriat sportif** à travers des séminaires régionaux dans chaque province.

De manière transversale, le projet visait également à favoriser l'intégration régionale avec les pays de la zone Océan Indien et sur le continent africain.

**Durée du projet** : 24 mois (2019-2021)

**Montant accordé par le MEAE** : 330 000 €

**Thématiques** : genre, jeunesse, sport, éducation

**Marqueur Genre** : 2 (l'objectif principal cible le genre)

**Type d'évaluation** : évaluateur indépendant (Christian Platteau)

**Méthodologie** : entretiens auprès des parties-prenantes et bénéficiaires, revue documentaire, missions sur les zones d'intervention.

## Principales réalisations

**Renforcement des capacités :**

- **Création du BEADS option rugby** : formation de 23 formateurs (25 prévus), 66 professeurs d'EPS (160 prévus) et 23 entraîneurs.
- **Autres formations** : 8 sessions de formations au rugby (regroupant 413 personnes dont 212 femmes) et 139 professeurs d'écoles formés; 29 cadres de l'ANS formés à l'éducation au développement par le sport pour intégrer cette dimension dans les formations des élèves-maîtres de l'ANS.

**Appuis aux centres de formation et à l'entrepreneuriat sportif :**

- **Création d'espaces dédiés à l'innovation éducative par le rugby en faveur de l'égalité des genres** ; soutien à la professionnalisation des centres.
- **2 240 enfants et jeunes bénéficiaires des actions éducatives** ; 300 jeunes ont bénéficié d'une aide à la scolarité durant deux ans ; **augmentation du nombre de jeunes filles formées** (TEM Academy) ou ayant bénéficié d'un accompagnement éducatif.
- **418 capitaines sensibilisés** (dont 198 femmes) aux **métiers du sport et à l'entrepreneuriat**.

## Résultats de l'évaluation

L'évaluation a mis en avant la pertinence du projet notamment en raison d'une **prise en compte réelle des besoins des parties prenantes et des bénéficiaires lors de sa conception**. Le choix du rugby comme vecteur de la promotion du genre et du développement a été jugé particulièrement adapté au contexte. Outre les valeurs éducatives qu'il permet de transmettre, ce sport est en effet largement plébiscité par les femmes qui représentent 59% des pratiquants malgaches. Par ailleurs, le projet a su faire preuve d'une grande **flexibilité** qui lui a permis de s'adapter à l'évolution du contexte, marqué par la crise sanitaire.

En termes d'efficacité, les évaluateurs considèrent que les activités financées ont **contribué au renforcement des capacités des acteurs et à la professionnalisation des centres de formation**, grâce notamment à la création d'un nouveau cursus diplômant (BEADS option rugby) et aux formations organisées dans différentes provinces. Ils mettent en avant une **réelle plus-value et un rôle d'accélérateur du FSPI** pour les diverses parties prenantes. Celles-ci ont effectivement déclaré, dans leur grande majorité, qu'elles n'auraient pas pu bénéficier ou proposer à leurs membres des services similaires sans le projet. L'impact sur les bénéficiaires finaux reste difficile à apprécier car il nécessiterait un suivi à plus long terme des effets induits. Cependant, lors de leurs investigations, les évaluateurs ont eu accès à des témoignages de jeunes bénéficiaires et de formateurs rendant compte de **changements de perception et d'attitude**, exprimés verbalement et publiquement, **dans les relations femmes-hommes**.

Les écarts constatés par rapport aux objectifs initiaux s'expliquent en grande partie par les **incidences de la crise sanitaire qui ont conduit à des reports ou des annulations d'activités** (notamment les retours d'expériences régionales, des événements sportifs et des activités éducatives). Enfin, les évaluateurs soulignent le fait que les **besoins exprimés sur la formation en entrepreneuriat ont dépassé les capacités du projet** et que celui-ci n'a pas toujours atteint ses objectifs en termes de représentation féminine, malgré les importants efforts déployés.

**Le projet a été jugé très efficient**, notamment grâce à l'implication forte des deux opérateurs (Académie Nationale des Sports, association « Terres en mêlées ») et ce, malgré l'absence d'un chef de projet (fonction assumée de fait par le Conseiller de coopération et d'action culturelle). Pour les évaluateurs, ce projet illustre le fait, **qu'avec des moyens limités, il est possible d'obtenir des résultats pertinents et significatifs**.

**L'appropriation forte du projet par les deux principaux opérateurs et par les bénéficiaires** permet de juger favorablement la viabilité des résultats. L'ANS et la fédération malgache de rugby (Malagasy rugby) sont notamment déterminés à introduire les acquis du projet dans leurs diverses activités, en particulier les composantes liées à l'éducation au développement par le sport, absentes à ce jour de leurs formations.

Relayé par la presse et les réseaux sociaux, le projet a bénéficié d'une **importante visibilité**. Les relais positifs constatés autour de ce projet pourraient **faciliter la durabilité des résultats et les prolongements d'activités** (levier aux partenariats et financements). Cependant, la capacité des bénéficiaires à prolonger les activités du projet de manière autonome dépendra surtout des possibilités de financement des autorités malgaches, même si bon nombre de bénéficiaires individuels affirment qu'ils pourront mobiliser de petits montants au niveau local et que même sans moyen financier ils seront capables de mettre en place des activités.

**L'implication des ministères** de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports dans les suites de ce projet, les **possibilités réelles de financement du gouvernement malgache** ainsi que les **rotations de personnel** dans les institutions, constituent les principaux enjeux à relever pour la pérennité des résultats.

## Recommandations

- 1. Étendre la durée de futurs projets d'une année**, pour permettre un suivi des résultats à moyen terme, une mesure de l'impact et la mise en place d'ateliers de capitalisation (24 mois semblent trop court pour réaliser ces opérations).
- 2. Renforcer le suivi et le reporting** : nommer un chef de projet, spécialiste en gestion de projets (si besoin responsable de plusieurs FSPI), développer et mettre à disposition des documents types de rapports financiers et techniques.
- 3. Renforcer l'existant et viser l'extension des activités dans d'autres régions** si un nouveau projet est envisagé dans le prolongement de celui-ci.
- 4. Renforcer l'implication des partenaires nationaux** : encourager l'investissement du ministère de l'Éducation nationale dans les suites du projet ; susciter un engagement plus important des directions régionales des ministères (DREN, DRJS), au-delà contributions logistiques.